



Doc. 14010
18 avril 2016

Prévenir la radicalisation d'enfants en s'attaquant à ses causes profondes

Amendement¹ n° 8

Dans le projet de résolution, après le paragraphe 4.5.1, insérer le paragraphe suivant:

«à prendre des mesures législatives pour lutter contre les crimes islamophobes, qui peuvent être attisés par les déclarations islamophobes sur les réseaux sociaux;»

Note explicative

L'éducation des enfants est certes très importante pour les protéger contre les contenus extrémistes dans leur utilisation des réseaux sociaux, mais il faut également que nous prenions d'indispensables mesures législatives pour combattre le discours de haine sur ces réseaux.

Déposé par:

KÜÇÜKCAN Talip, Turquie, CE
BABAOĞLU Mehmet, Turquie, CE
İHSANOĞLU Ekmeleddin Mehmet, Turquie, CE
KOÇ Haluk, Turquie, SOC
RZAYEV Rovshan, Azerbaïdjan, PPE/DC
YAŞAR Serap, Turquie, CE

1. 2016 - Deuxième partie de session

